

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité
Débat de haut niveau
« Investir dans la biodiversité pour la population et la planète »

Charm el-Cheikh, Égypte, 14-15 novembre 2018

Intégration dans le secteur énergétique et minier

L'énergie et l'exploitation minière couvrent tout un éventail d'activités et de secteurs économiques engagés dans l'exploration, l'extraction, la transformation et la distribution de pétrole, de gaz, de charbon, de matériaux comme le sable et la roche, les minéraux et les métaux ; la production, distribution et livraison d'énergie de sources fossiles et non fossiles ; et l'élimination des déchets associés à ce secteur. Le secteur énergétique couvre le pétrole et le gaz (y compris le pétrole et le gaz non conventionnels), le charbon, l'énergie géothermale, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, l'énergie des vagues, les biocarburants et l'énergie nucléaire.

Le secteur minier comprend l'extraction de minerais et de métaux, les carrières de sable et de granulat, les pierres précieuses, l'exploitation minière des fonds marins, l'exploitation minière artisanale ou à petite échelle. Les secteurs énergétique et minier impliquent aussi souvent beaucoup d'infrastructure associée, tels que les pipelines et les routes d'accès.

Avec l'augmentation de la population, une économie mondiale en pleine expansion et une tendance à l'urbanisation, la demande de matériaux et d'énergie est en hausse, en particulier en Asie, en Afrique et en Amérique latine. L'exploitation minière joue un rôle essentiel dans le développement économique d'un grand nombre de pays et peut grandement contribuer à l'emploi et à la production de revenus, en particulier dans les pays à faible revenu.

Les incidences dans ces secteurs proviennent de la prospection et de la production de pétrole et de gaz, de la production d'énergie renouvelable et de l'exploitation minière du charbon, des minerais et des métaux, ainsi que du transport, de la transformation et de la commercialisation des matériaux extraits. Il est important de tenir compte des effets directs, indirects, induits et cumulatifs sur la biodiversité et les services écosystémiques pendant tout le cycle de vie d'un projet, y compris la prospection, la construction, l'exploitation, la clôture et après la clôture (héritage).

La chaîne logistique, de la mine au marché et au consommateur, doit aussi être prise en compte. Un grand nombre de projets miniers ou énergétiques peuvent avoir des durées de vie relativement longues et les incidences peuvent se produire pendant des périodes qui dépassent la vie et les limites géographiques d'un projet minier ou énergétique. La question des déchets hérités de projets achevés demeure un problème.

Incidences sur la biodiversité et les services écosystémiques

Les incidences directes de ces secteurs sur la diversité biologique comprennent la perte, l'endommagement et la fragmentation des habitats, la perturbation, le déplacement ou la mortalité d'espèces, la perturbation de la reproduction et de la migration de certaines espèces, les changements de qualité et de flux de l'eau, la pollution du sol, de l'air et de l'eau (y compris la pollution thermique et le bruit) et l'introduction d'espèces envahissantes.

Les incidences indirectes sur la biodiversité causées par les sources d'énergie à base d'hydrocarbures comprennent notamment les changements climatiques résultant des émissions de gaz à effet de serre. La production d'énergie renouvelable a également des incidences sur la biodiversité, notamment les effets considérables de la conversion des habitats associés à certains biocarburants, les effets de l'énergie éolienne sur les espèces d'oiseaux migrateurs ainsi que les effets de la chaîne logistique associés à la technologie solaire et au stockage de l'énergie. Les incidences de l'énergie nucléaire en ce qui concerne l'exploitation minière et l'élimination de matériaux dangereux sont considérables.

Les effets nocifs peuvent varier de l'exploitation minière à grande échelle à l'exploitation artisanale et à petite échelle. Cependant, l'exploitation minière à grande échelle a tendance à être mieux réglementée que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, ce qui peut éviter ou réduire les incidences sur la biodiversité et les services écosystémiques. Par exemple, l'utilisation du mercure dans les processus d'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or, est la plus importante source de pollution par le mercure au monde. Elle peut avoir de graves conséquences pour la santé humaine, la biodiversité et les services écosystémiques tels que l'approvisionnement en eau et en produits alimentaires.

L'empreinte physique des activités énergétiques et minières peut être relativement petite comparée à d'autres secteurs, tels que l'agriculture, la foresterie ou l'urbanisation. Cependant, les incidences sur la biodiversité liées à l'immigration de travailleurs dans une zone en conséquence de l'exploitation énergétique et minière peuvent être considérables et entraîner une augmentation de l'empiètement des habitats naturels.

Les secteurs énergétique et minier dépendent aussi de la biodiversité et de plusieurs services écosystémiques, tels que l'approvisionnement en eau et la protection de l'infrastructure (p. ex. les routes, les pipelines, les barrages, les structures opérationnelles) contre les effets de l'érosion, des glissements de terrain et des catastrophes naturelles telles que les inondations et les ondes de tempête.

Stratégies d'intégration de la biodiversité dans le secteur énergétique et minier

Il existe un certain nombre de points d'intervention pour améliorer la gestion de la biodiversité et réduire les effets nuisibles du secteur énergétique et minier, allant de la gestion des structures de la demande à l'amélioration de la planification et de la réglementation à tous les stades de la chaîne de valeur des projets, y compris le déclassement.

La pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques impliquerait une phase urgente d'élimination progressive de la production de charbon et un déclin de la production de pétrole et de gaz au cours de ce siècle, la production restante étant combinée avec le captage et le stockage du carbone. Les méthodes à plus court terme de réduire les incidences sur la biodiversité dans ce secteur sont, entre autres, des restrictions et conditions quant à l'emplacement et des techniques d'aménagement du territoire pour veiller à ce que les activités pétrolières et gazières n'aient pas d'incidences négatives sur les aires protégées ou les zones de grande diversité biologique. Des exigences appropriées pour assurer la restauration des sites d'extraction contribuent également à réduire les effets nuisibles à long terme sur la biodiversité. Les exigences de gestion de la pollution résultant des activités extractives peuvent aussi contribuer à réduire les incidences sur la diversité biologique.

On trouve de bons exemples de travaux en cours d'exécution par des grandes sociétés énergétiques et d'exploitation minière à grande échelle visant à encourager la protection de la biodiversité et des services écosystémiques (par exemple, les orientations et les outils élaborés par le Conseil international des mines et métaux (ICMM), IPIECA et CSBI), ainsi que le renforcement de la réglementation et de l'application. La difficulté est de trouver comment intensifier ces stratégies au-delà du niveau des projets dans tous les pays concernés et dans l'ensemble du secteur énergétique et minier. Il existe également des questions qui ne sont pas suffisamment abordées, telles que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, et des défis concernant la participation de certains acteurs.

Plusieurs thèmes et stratégies clés pour intégrer la biodiversité dans le secteur énergétique et minier ont été identifiés, notamment :

- a) Lois et politiques nationales : incitations et sanctions ;
- b) Planification et évaluation au niveau de la politique : la planification spatiale et les évaluations stratégiques environnementales ;
- c) Planification et évaluation au niveau des projets : études d'impact environnemental et social ;
- d) Les institutions : application, transparence, responsabilité, inclusion, coordination et consultation ;

- e) Financement et garanties environnementales et sociales : solutions innovantes de financement et d'investissement ;
- f) Données et informations ;
- g) Innovation : réduire la demande, augmenter l'efficacité et examiner les alternatives

Questions destinées à guider les débats

- Quelles sont les principales mesures à prendre pour créer un environnement favorable à l'intégration de la biodiversité dans ce secteur ?
- Pouvez-vous donner des exemples positifs précis de l'intégration de la biodiversité dans les secteurs énergétique et minier ?
- Quels sont les principaux défis et les plus gros obstacles à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs énergétique et minier ? Quelles sont actuellement nos plus grandes opportunités ?
- Quelles mesures additionnelles faut-il prendre pour permettre et soutenir l'intégration de la biodiversité dans ce secteur ? Des mesures budgétaires, des cadres et des processus institutionnels, des mesures législatives et politiques ?
- Quels principaux acteurs ont un rôle clé à jouer dans la réalisation de l'intégration de la biodiversité dans ces secteurs ?